

ASSEMBLÉE CITOYENNE POUR LE CLIMAT

Ville de Prilly



RAPPORT FINAL

Décembre 2022

Table des matières

INTRODUCTION.....	3
CONTEXTE DE LA DÉMARCHE	4
MÉTHODOLOGIE	5
DÉCISIONS DE L'ASSEMBLÉE CITOYENNE POUR LE CLIMAT	6
MOBILITÉ.....	7
ÉNERGIE ET BÂTIMENTS.....	15
CONSOMMATION, BIENS ET SERVICES.....	20
ÉDUCATION, SPORT ET CULTURE.....	28
MILIEUX NATURELS ET BIODIVERSITÉ.....	32
MILIEUX CONSTRUITS.....	36
PROTECTION DE LA POPULATION.....	41
MESURES TRANSVERSALES.....	43
MESURES PHARES	44
SYNTHÈSE DES VOTES ET CONCLUSIONS	45

Photo en couverture et dans le rapport : © CELYNEK

Introduction

« Nous sommes sur une autoroute vers l'enfer climatique et nous appuyons sur l'accélérateur »

Antonio Guterres

*Secrétaire général des Nations Unies,
lors du discours d'ouverture de la COP 27*

Monsieur le Syndic,
Mesdames les municipales, Messieurs les municipaux,

Conformément au mandat qui nous a été confié, les membres de l'Assemblée citoyenne pour le climat remettent à la Municipalité le résultat de leurs quatre jours de délibérations.

Encadré·e·s par des expert·e·s nous avons pris connaissance des causes, des conséquences et de l'ampleur des changements climatiques. Les défis pour la Ville de Prilly sont nombreux et complexes.

Ensemble, nous avons appris, compris et changé nos perspectives. Ensemble, nous nous sommes engagé·e·s, investi·e·s et avons retroussé nos manches.

Face à l'inertie des gouvernements nous avons la conviction que le destin de la commune est entre nos mains, les vôtres comme les nôtres. Nous avons rempli notre mandat, nous nous réjouissons d'en voir la concrétisation.

L'Assemblée citoyenne est ainsi fière de vous présenter 175 propositions parmi les sept thématiques du plan climat. Nous sommes conscient·e·s que ces mesures, souvent ambitieuses, nécessiteront des efforts financiers et humains importants et que vous devrez peut-être les adapter pour les rendre réalisables. Mais le temps n'est plus à la demi-mesure.

L'Assemblée citoyenne se plait à relever le courage de la commune d'avoir offert à ses habitant·e·s la possibilité de s'exprimer, entouré·e·s de personnes compétent·e·s et dans un panel très large de citoyen·ne·s de la commune.

À vous maintenant de continuer le chemin entamé pour rapidement concrétiser les mesures proposées.

Toutes et tous ensemble, appuyons sur l'accélérateur de la transition énergétique.

L'Assemblée citoyenne pour le climat

Prilly, le 6 décembre 2022

Contexte de la démarche

Face à des défis climatiques qui vont en s'accroissant, la Ville de Prilly élabore actuellement un Plan climat communal. Partant d'une analyse de la situation actuelle, celui-ci regroupera les actions-clés à mettre en œuvre ces prochaines années pour réduire autant que possible les émissions de gaz à effet de serre du territoire communal ou induites par les activités qui s'y déploient et pour s'adapter aux changements climatiques en cours et à venir, afin de limiter autant que possible leurs effets indésirables pour la population.

Afin d'intégrer au mieux les préoccupations de sa population, la Municipalité a également décidé de constituer une Assemblée citoyenne pour le climat composé de 22 personnes tirées au sort parmi la population prillérane.

Pour constituer l'Assemblée citoyenne pour le climat, 2'500 personnes ont été aléatoirement sélectionnées parmi les résident·e·s de la commune de 16 ans et plus (selon le registre des habitant·e·s) et ont reçu une invitation à participer à la constitution de l'Assemblée citoyenne par tirage au sort. Les personnes ayant reçu l'invitation pouvaient s'inscrire jusqu'au 26 septembre 2022.

Pour garantir la transparence du processus, le tirage au sort de l'Assemblée citoyenne pour le climat était public et s'est tenu le jeudi 6 octobre 2022 à la Grande salle de Prilly.

Durant deux week-ends en novembre 2022, l'Assemblée citoyenne a eu pour mission de découvrir la première ébauche du Plan climat et de la questionner pour l'améliorer. Durant ces quatre jours de travaux, ses membres ont été soutenu·e·s par des expert·e·s des différentes thématiques traitées ainsi que par des professionnel·le·s pour faciliter les discussions, prendre note des réflexions et animer les différents ateliers. Les conclusions du groupe sont contenues dans le présent rapport, remis à la Municipalité le mardi 6 décembre en vue d'établir la version finale du Plan climat communal.



Échange de points de vue entre les membres de l'Assemblée citoyenne pour le climat

Méthodologie

Pour encadrer et accompagner les 22 membres¹ de l'Assemblée citoyenne pour le climat dans leurs délibérations, différents formats et approches de travail ont été choisis en alternance au cours des deux weekends. Les participant·e·s ont ainsi autant travaillé en groupes imposés, en groupes thématiques choisis, qu'individuellement et en plenum.

Dans un souhait d'avoir des bases communes en matière de connaissance et de compréhension des enjeux climatiques actuels et futurs, une présentation générale par une climatologue a ouvert le premier jour de session. Les participant·e·s ont également réalisé une Fresque du climat afin de consolider leurs connaissances des enjeux climatiques sous une forme visuelle, favorisant l'échange et faisant appel à l'intelligence collective. Le Chef de service - Energie & Environnement, responsable de l'élaboration du Plan climat au sein de l'Administration communale, a ensuite présenté le diagnostic et les grands axes thématiques du Plan climat. Lors du deuxième jour de travail, des expert·e·s thématiques ont été mandaté·e·s afin de détailler les enjeux plus spécifiques des champs d'action du Plan climat.

Puis, les membres de l'Assemblée ont eu l'occasion de discuter et de traiter des thématiques, enjeux et axes de mesures existants dans la version 1 du Plan climat. Elles et ils ont formulé des amendements aux axes de mesures et ont proposé des mesures précises permettant de concrétiser les axes de mesures, notamment lors de séances de travail en petits groupes.

Enfin, le dernier jour de session a permis aux membres de l'Assemblée citoyenne de consolider les nouvelles propositions de mesures et amendements aux axes de mesures existants, avant de voter sur chacune des propositions de mesures. A l'issue des deux weekends de travail et sur la base des résultats des votes, les participant·e·s ont encore été invité·e·s à identifier parmi l'ensemble des mesures votées, leurs 10 mesures phares, soit celles leurs paraissant être les plus importantes à mettre en œuvre rapidement. Les mesures phares sont présentées en fin de rapport.

¹ Sur les 22 membres de l'Assemblée citoyenne pour le climat, une personne a renoncé à participer au cours du premier week-end de travail et une seconde personne a dû renoncer à participer au second week-end de travail. Le dernier week-end de travail et le vote sur les mesures s'est donc réalisé avec 20 membres de l'assemblée citoyenne.

Décisions de l'Assemblée citoyenne pour le climat

L'Assemblée citoyenne pour le climat a travaillé à l'identification de mesures en lien avec les sept thématiques de la version 1 du plan climat :

Réduction des émissions de GES

MOBILITÉ

ENERGIE & BÂTIMENTS

CONSOMMATION, BIENS & SERVICES

EDUCATION, SPORT & CULTURE

Adaptation au changement climatique

MILIEUX NATURELS & BIODIVERSITÉ

MILIEUX CONSTRUITS

PROTECTION DE LA POPULATION

Les membres de l'Assemblée ont par ailleurs proposé trois mesures qui sont considérées comme transversales et qui concerne la gouvernance pour la mise en œuvre du plan climat.

Les membres de l'Assemblée se sont mis d'accord pour accepter tacitement l'ensemble des axes de mesures et exemple de mesures, sauf lorsque ces derniers avaient fait l'objet d'une modification auquel cas un vote a eu lieu sur la proposition modifiée.

Les résultats du vote sont présentés dans les tableaux qui suivent. Les mesures acceptées sont celles ayant comptabilisé 10 « OUI » ou plus (les abstentions sont prises en compte dans le calcul de la majorité). Les mesures n'ayant pas obtenu au moins 10 « OUI » ne sont donc pas présentées dans le rapport (d'où parfois un trou dans la suite de la numérotation des mesures).

Les axes de mesures et exemples de mesures issus de la version de travail du Plan climat sont mis en évidence avec une trame colorée.

Les mesures adoptées à l'unanimité sont mentionnées en gras.



Vote sur les propositions de mesures

Mobilité

MOB 1 Augmentation de la mobilité douce

Axe mesure	N° mesure	Mesure	Vote			
			OUI	NON	ABST.	% OUI
MOB 1.1	INCHANGÉ	Création d'un réseau cyclable continu et sécurisé	Accepté tacitement			
MOB 1.1	EX	Développement d'une bande cyclable bidirectionnelle sur l'Av. du Chablais	Accepté tacitement			
MOB 1.1	1	Généraliser le 30 km/h sur le territoire prilléran (de jour et de nuit)	17	2	1	85%
MOB 1.1	2	Créer des pistes cyclables sécurisées continues sur les axes nord-sud et est-ouest, notamment sur la Route de Neuchâtel	20	0	0	100%
MOB 1.1	3	Étudier une limitation de l'accès de l'Av. du Chablais aux TIM (réserver aux TP et mobilité douce)	17	3	0	85%
MOB 1.1	4	Créer une voie cyclable sur la Route de Cossonay et la rendre uni-directionnelle pour les voitures	18	2	0	90%
MOB 1.2	INCHANGÉ	Augmentation du stationnement vélo	Accepté tacitement			
MOB 1.2	EX	Création d'une vélostation au nord de Prilly-Malley	Accepté tacitement			
MOB 1.2	1	Multiplier les zones de stationnement vélos (Mont-Goulin, Centre, Malley, gare LEB,...) pour que chacun-e en ait un vers chez elle et chez lui	19	1	0	95%
MOB 1.2	2	Conditionner l'obtention d'un permis de construire/travaux à l'existence/création de places de stationnement vélo	19	1	0	95%

Axe mesure	N° mesure	Mesure	Vote			
			OUI	NON	ABST.	% OUI
MOB 1.3	INCHANGÉ	Développement de services liés à la mobilité cyclable	Accepté tacitement			
MOB 1.3	EX	Organisation de cours vélos annuels gratuits pour le grand public	Accepté tacitement			
MOB 1.3	1	Mettre en place un "centre du vélo" - Organisation de cours/ateliers de réparation/entretien de vélo gratuit - Bourse d'échange vélo et matériel vélo - Vélos cargo en location - Vélos électriques en location à l'année pour les habitants (flotte communale) - Création d'un poste de personne ressource pour le vélo et notamment les vélos en libre-service (expliquer le fonctionnement)	20	0	0	100%
MOB 1.3	2	Développer la signalétique des itinéraires vélos en ville de Prilly (et installation d'un plan en différents lieux)	18	1	1	90%
MOB 1.3	3	Mettre à disposition des pompes à vélo dans l'espace public (vers les parcs à vélo)	20	0	0	100%
MOB 1.4	INCHANGÉ	Réalisation de voies et d'espaces piétons continus et de qualité	Accepté tacitement			
MOB 1.4	EX	Création de la voie verte du nord au sud du territoire communal	Accepté tacitement			
MOB 1.4	1	Organiser un diagnostic de la "marchabilité" à Prilly (identification des obstacles, entraves, assises, passages piétons, ...)	19	0	1	95%

Axe mesure	N° mesure	Mesure	Vote			
			OUI	NON	ABST.	% OUI
MOB 1.4	2	Développer des itinéraires piétons "sentiers" qui coupent/traversent la ville plutôt que le long des routes (avec signalétique des itinéraires hors trafic)	18	1	1	90%
MOB 1.4	3	Créer des circuits piétons avec des places de repos entre Prilly et Lausanne - centre	14	2	4	70%
MOB 1.4	4	Aménager une zone piétonne au centre de Prilly	18	1	1	90%
MOB 1.4	5	Dégoudronner les espaces piétons, y ajouter de la végétation et des assises (en garantissant l'accessibilité pour personnes à mobilité réduite)	15	4	1	75%
MOB 1.5	INCHANGÉ	Promotion de la marche et du vélo	Accepté tacitement			
MOB 1.5	EX	Aide financière destinée aux pendulaires pour l'achat d'un vélo électrique	Accepté tacitement			
MOB 1.5	1	Soutenir financièrement le transport des vélos dans les trains	14	1	5	70%
MOB 1.5	3	Apporter un soutien à la création de lignes de Pédibus et/ou Vélobus	16	0	4	80%
MOB 1.5	4	Organiser une journée du vélo (vente/achat 2ème main, révisions, ...)	20	0	0	100%

MOB 2 Renforcement des transports publics

Axe mesure	N° mesure	Mesure	Vote			
			OUI	NON	ABST.	% OUI
MOB 2.1	INCHANGÉ	Amélioration du réseau et augmentation de la fréquence des TP	Accepté tacitement			
MOB 2.1	EX	Augmentation de la fréquence du bus n°33	Accepté tacitement			
MOB 2.1	1	Mettre les bus en voies propres au détriment des voies voitures et sans rajouter du béton	16	3	1	80%
MOB 2.1	2	Changer le nom de l'arrêt de bus "Galicien" en "Malley Lumière" pour le 32/33 pour éviter la confusion (même nom, mais lieu diff. avec lignes 17/18/..)	13	0	7	65%
MOB 2.2	INCHANGÉ	Développement d'interfaces multimodales de qualité	Accepté tacitement			
MOB 2.2	EX	Hub multimodal de Prilly-Malley entre tram T1, halte CFF, lignes TL, métro	Accepté tacitement			
MOB 2.2	1	Proposer un système d'abonnement de TP plus flexible (CFF + Mobility + PubliBike)	17	0	3	85%
MOB 2.3	INCHANGÉ	Promotion des transports publics	Accepté tacitement			
MOB 2.3	EX	Aide financière sur les abonnements Mobilis pour les personnes âgées et les 16-25 ans	Accepté tacitement			
MOB 2.3	1	Mettre sur pied des subventions ciblées pour les abo. de TP (offre d'essai gratuit, jeunes, seniors, nouveaux hab. ...)	15	3	2	75%
MOB 2.3	2	Mettre sur pied des aides financières pour TOUTES les catégories d'âges pour les abo. de TP (TL, Mobilis)	18	0	2	90%
MOB 2.3	3	Augmenter la disponibilité des cartes prépayées TL à la commune	16	0	4	80%
MOB 2.3	4	Mettre en place un service d'entraide pour les personnes âgées ou à mobilité réduite à utiliser les transports publics (accompagnant via job étudiant)	13	0	7	65%

MOB 3 Diminution des transports individuels motorisés

Axe mesure	N° mesure	Mesure	Vote			
			OUI	NON	ABST.	% OUI
MOB 3.1	INCHANGÉ	Diminution de la surface allouée aux TIM au profit de la mobilité active et de la végétalisation des espaces récréatifs / publics	Accepté tacitement			
MOB 3.1	EX	Développement d'une charte des espaces publics	Accepté tacitement			
MOB 3.1	1	Réduire les places de stationnement public (en bordure de route)	17	2	1	85%
MOB 3.1	3	Supprimer les places de stationnement public en bordure de route du centre-ville - sauf qqes places pour mobilité réduite (maintenir uniquement parkings en ouvrage)	14	2	4	70%
MOB 3.1	4	Compenser chaque place de stationnement supprimée par une "plus-value" pour les habitant-e-s (espace public, biodiversité, voie cyclable, stationnement vélo, ...)	18	0	2	90%
MOB 3.1	5	Mettre des routes à sens unique pour valoriser l'espace public pour d'autres usages (espace public, biodiversité, voie cyclable, stationnement vélo, ...)	18	1	1	90%
MOB 3.1	6	Imposer un coefficient de réduction des places de stationnement pour les nouvelles constructions (y.c. pour villas et entreprises) par rapport aux normes VSS (0.7 ou 0.5)	15	2	3	75%
MOB 3.2	INCHANGÉ	Réduction du trafic motorisé pendulaire et de transit	Accepté tacitement			
MOB 3.2	EX	Révision du schéma de circulation de la Ville	Accepté tacitement			

Axe mesure	N° mesure	Mesure	Vote			
			OUI	NON	ABST.	% OUI
MOB 3.2	1	Réviser le schéma de circulation par le biais d'une démarche participative avec la population	16	1	3	80%
MOB 3.2	2	Interdiction des véhicules thermiques sur le territoire d'ici 2030	10	3	7	50%
MOB 3.2	3	Revoir le schéma de circulation pour l'axe nord-sud (trop de trafic)	17	1	2	85%
MOB 3.2	4	Négocier avec les parkings privés à usage public (COOP) pour les rendre payants dès la première heure	10	6	4	50%
MOB 3.2	5	Organiser huit "dimanches sans voiture" par an progressivement dès l'été 2023	18	1	1	90%
MOB 3.2	5bis	Organiser douze "dimanches sans voiture" par an (1 par mois) progressivement dès l'été 2023	15	3	2	75%
MOB 3.2	6	Limiter le trafic de transit sur certains axes "résidentiels" (riverains autorisés)	14	0	6	70%
MOB 3.2	7	Mettre en place un service d'entraide pour les personnes âgées ou à mobilité réduite pour faire leurs courses sans la voiture (via école ou job étudiant)	18	0	2	90%
MOB 3.3	NOUVEAU	Développement des mobilités partagées	20	0	0	100%
MOB 3.3	1	Encourager le co-voiturage (zones de stationnement spécial co-voiturage, application, ...)	14	0	6	70%
MOB 3.3	2	Développer, rendre visibles et accessibles les emplacements de stationnement "Mobility"	18	0	2	90%

MOB 4 Diminution des déplacements

Axe mesure	N° mesure	Mesure	Vote			
			OUI	NON	ABST.	% OUI
MOB 4.1	INCHANGÉ	Diminution des déplacements professionnels	Accepté tacitement			
MOB 4.1	EX	Développement du télétravail au sein de l'Administration communale	Accepté tacitement			
MOB 4.1	1	Créer des espaces de co-working pour favoriser le télétravail	14	3	3	70%
MOB 4.1	2	Inciter les entreprises de Prilly à mettre sur pied des plans de mobilité (y. c. télétravail)	18	0	2	90%
MOB 4.1	3	Mettre à disposition du personnel communal les outils (matériel informatique, logiciel) pour réaliser des visio-conférences et en faire la promotion	13	0	7	65%
MOB 4.2	INCHANGÉ	Diminution des déplacements pour les loisirs (encouragement des loisirs de proximité, régionaux)	Accepté tacitement			
MOB 4.2	EX	Promotion de lieux de vacances régionaux	Accepté tacitement			
MOB 4.2	1	Interdire l'avion lors des voyages d'études	18	0	2	90%
MOB 4.2	2	Réaliser une carte des activités de loisirs, parcs, aires de jeux, à Prilly	20	0	0	100%
MOB 4.2	3	Créer des concepts de balade en ville pour découvrir la ville et les lieux intéressants (ex. "Je trottine dans ma ville")	18	0	2	90%
MOB 4.2	4	Inclure le prix du billet de transports publics dans le prix global du billet pour les événement se déroulant à Prilly (ex. LHC)	18	1	1	90%

MOB 5 Motorisations alternatives

Axe mesure	N° mesure	Mesure	Vote			
			OUI	NON	ABST.	% OUI
MOB 5.1	INCHANGÉ	Exemplarité communale et promotion de l'électromobilité auprès des partenaires communaux	Accepté tacitement			
MOB 5.1	EX	Développement d'une flotte de véhicules communaux 100% électrique	Accepté tacitement			
MOB 5.1	1	Remplacer la flotte de véhicule communaux par des alternatives électriques en prévoyant à chaque fois la pose de PV correspondant à leur consommation	17	0	3	85%
MOB 5.2	COMPLÉTÉ	Développement du stationnement pour l'électromobilité en s'associant avec des organismes déjà existants	18	0	2	90%
MOB 5.2	EX	Intégration de bornes électriques sur les places privées communales destinées à la population	Accepté tacitement			
MOB 5.2	1	Imposer la mise en place de bornes pour chargement des voitures électriques pour toute nouvelle construction ou grande rénovation	15	2	3	75%
MOB 5.2	2	Installer des bornes de recharges électriques pour voitures ET vélos, équipées également de PV	15	2	3	75%
MOB 5.3	INCHANGÉ	Développement d'un transport de marchandises décarboné	Accepté tacitement			
MOB 5.3	EX	Participation à la création d'un hub logistique régional avec parcours du dernier kilomètre en mode de transport décarboné (vélocargos ou équivalent)	Accepté tacitement			
MOB 5.3	1	Instaurer un système de "coursier-ère-s vélos" pour livrer les courses à domicile (gratuit ou à bas prix)	18	0	2	90%

Énergie et bâtiments

EB 1 Diminution de la consommation d'énergie

Axe mesure	N° mesure	Mesure	Vote			
			OUI	NON	ABST.	% OUI
EB 1.1	INCHANGÉ	Accroissement de l'efficacité énergétique	Accepté tacitement			
EB 1.1	EX	Création d'un programme d'optimisation et de monitoring des chaufferies privées	Accepté tacitement			
EB 1.1	1	Créer un site web dédié aux questions d'efficacité énergétique, d'un guichet et de visites à domicile type Equiwatt pour les ménages	20	0	0	100%
EB 1.2	INCHANGÉ	Promotion de la sobriété énergétique	Accepté tacitement			
EB 1.2	EX	Incitation à un usage plus faible de l'eau chaude sanitaire	Accepté tacitement			
EB 1.2	1	Améliorer la communication sur la sobriété énergétique (Négawatt) notamment dans le Prill'hérait ou sur des affiches	20	0	0	100%
EB 1.2	2	Mettre en place une campagne sur la sobriété notamment en pérennisant l'envoi du courrier "sobriété hiver" et en ajoutant un courrier "sobriété été"	20	0	0	100%
EB 1.2	3	Pérenniser les mesures mises en place par la commune pour réduire la consommation d'énergie	20	0	0	100%

Axe mesure	N° mesure	Mesure	Vote			
			OUI	NON	ABST.	% OUI
EB 1.3	INCHANGÉ	Augmentation du taux de rénovation et de la haute performance énergétique pour le bâti	Accepté tacitement			
EB 1.3	EX	Mise en œuvre d'un projet "Commune Rénove" sur l'Ouest lausannois	Accepté tacitement			
EB 1.3	1	Renforcer les subventions pour les rénovations énergétiques en complément des aides du canton	18	0	2	90%
EB 1.3	2	Obliger les propriétaires à réaliser un bilan énergétique de leur bâtiment et le transmettre à la commune d'ici 2025 (CECB+)	19	0	1	95%
EB 1.3	3	Mettre en place une taxe énergétique pour les bâtiments en fonction de leur bilan énergétique (CECB)	17	1	2	85%
EB 1.3	4	Mettre en place des prêts à taux zéro pour des rénovations énergétiques ou le passage aux énergies renouvelables	19	0	1	95%
EB 1.3	5	Créer des partenariats avec des banques pour proposer des prêts à taux préférentiel pour les rénovations énergétiques (commune = garante)	17	1	2	85%
EB 1.3	6	Créer une "feuille de route" pour la rénovation énergétique des bâtiments à l'usage des propriétaires	19	0	1	95%
EB 1.3	7	Introduire dans le règlement des constructions l'obligation d'un label écologique et/ou une consommation d'énergie maximale pour les nouvelles constructions et les rénovations	20	0	0	100%
EB 1.3	8	Obliger de fournir un diagnostic énergétique au moment des demandes de permis (rénovation ou autre)	20	0	0	100%
EB 1.3	9	Conditionner l'obtention d'un permis de construire/rénovation à l'atteinte d'un certain niveau d'exigence énergétique selon diagnostic énergétique établi	20	0	0	100%

Axe mesure	N° mesure	Mesure	Vote			
			OUI	NON	ABST.	% OUI
EB 1.4	INCHANGÉ	Construction à faible énergie grise	Accepté tacitement			
EB 1.4	EX	Contraindre l'usage de matériaux biosourcés dans le cadre de tout plan spécial d'aménagement	Accepté tacitement			
EB 1.4	1	Demander une quantification de l'énergie grise nécessaire à la construction du bâtiment lors de la demande de permis de construire et demander des ajustements si nécessaire	19	0	1	95%
EB 1.4	2	Imposer la construction bois (local) et les matériaux biosourcés pour les constructions et rénovations en main communale (dans cahier des charges appel d'offre)	15	0	5	75%

EB 2 Accroissement des énergies renouvelables

Axe mesure	N° mesure	Mesure	Vote			
			OUI	NON	ABST.	% OUI
EB 2.1	INCHANGÉ	Développement de la production d'électricité et de chaleur renouvelable	Accepté tacitement			
EB 2.1	EX	Promotion des communautés d'autoconsommation photovoltaïque sur les bâtiments locatifs	Accepté tacitement			
EB 2.1	1	Mettre en place des coopératives solaires citoyennes pour les habitants	15	0	5	75%
EB 2.1	2	Renouveler les appels d'offres groupées pour les panneaux solaires	18	0	2	90%
EB 2.1	3	Obliger la pose de panneaux solaires sur les bâtiments existants/nouvelles constructions à hauteur de 50% de la surface exploitable, à installer d'ici 2030 (subvention relative pour le solde)	20	0	0	100%
EB 2.1	4	Contraindre au remplacement des chauffages fossiles par des énergies renouvelables (lors du remplacement de chaudière ou rénovation importante et au plus tard d'ici 2035)	20	0	0	100%
EB 2.1	5	Imposer une orientation du toit propice à la pose de panneaux photovoltaïques pour les nouvelles constructions	15	0	5	75%
EB 2.1	6	Mettre en place des subventions pour remplacer les chaudières fossiles par des énergies renouvelables pour les bâtiments construits après 2000	20	0	0	100%

Axe mesure	N° mesure	Mesure	Vote			
			OUI	NON	ABST.	% OUI
EB 2.2	INCHANGÉ	Accroissement de la consommation d'énergie renouvelable	Accepté tacitement			
EB 2.2	EX	Incitation à la consommation d'électricité renouvelable certifiée auprès des grands consommateurs prillérans	Accepté tacitement			
EB 2.2	1bis	Interdire les augmentations de loyers (selon le droit du bail) tant que que le bâtiment n'a pas atteint une certaine qualité énergétique	16	1	3	80%
EB 2.2	2	Imposer une autosuffisance énergétique à 50% pour toutes les nouvelles constructions	20	0	0	100%
EB 2.2	3	Installer des panneaux solaires thermiques sur le parking de la piscine de la Fleur de Lys pour chauffer l'eau des bassins	17	0	3	85%
EB 2.3	INCHANGÉ	Développement de réseaux d'échange thermique renouvelable	Accepté tacitement			
EB 2.3	EX	Promotion de sources renouvelables basse température pour l'alimentation du CAD (rejet de chaleur)	Accepté tacitement			
EB 2.3	1	Faire une cartographie des besoins thermique pour définir qui peut produire de la chaleur et qui en a besoin	16	0	4	100%
EB 2.3	2	Faire une étude de faisabilité géothermique sur le territoire	15	0	5	100%
EB 2.3	3	Développer le réseau CADOUEST sur toute la commune	20	0	0	100%
EB 2.3	4	Créer une subvention pour le raccordement au CAD	20	0	0	100%

Consommation, biens et services

CBS 1 Développement d'une alimentation durable, décarbonée

Axe mesure	N° mesure	Intitulé mesure	Vote			
			OUI	NON	ABST.	% OUI
CBS 1.1	INCHANGÉ	Promotion de la production agricole locale, des cultures potagères en milieu urbain	Accepté tacitement			
CBS 1.1	EX	Promotion et développement de potagers urbains	Accepté tacitement			
CBS 1.1	1	Étudier la possibilité de mettre des potagers à Mont-Goulin + jardins familiaux, vers la forêt	19	0	1	95%
CBS 1.1	2	Sélectionner exclusivement des producteur·ice·s locaux·ales ou vaudois·e·s pour le marché	15	3	2	75%
CBS 1.1	2bis	Privilégier des producteur·ice·s locaux·ales ou vaudois·e·s pour le marché	19	0	1	95%
CBS 1.1	3	Valoriser les producteur·ice·s locaux·ales (rayon à définir) qui sont présents au marché	20	0	0	100%
CBS 1.1	4	Augmenter le soutien et l'ampleur de la coopérative La Mule, notamment par la création d'un potager partagé (avec mise à dispo. d'outils, cabanon collectif, cours gratuit sur place, à l'école)	19	0	1	95%

Axe mesure	N° mesure	Intitulé mesure	Vote			
			OUI	NON	ABST.	% OUI
CBS 1.2	INCHANGÉ	Encouragement à la diminution de la consommation de produits d'origine animale	Accepté tacitement			
CBS 1.2	EX	Accroissement des menus végétariens dans les cantines scolaires et parascolaires	Accepté tacitement			
CBS 1.2	1	Promouvoir une journée sans viande / festival	15	0	5	75%
CBS 1.2	2	Sensibiliser les adultes sur l'impact de la consommation de viande (exemple : articles dans le Pril'héraut sous divers angles - gains financiers, effet sur la santé, émissions CO2 - avec propositions de recettes végété)	20	0	0	100%
CBS 1.3	INCHANGÉ	Lutte contre le gaspillage alimentaire	Accepté tacitement			
CBS 1.3	EX	Promotion des systèmes de récupération et de valorisation des invendus de la grande distribution	Accepté tacitement			
CBS 1.3	1	Effectuer une étude de la gestion des invendus des grandes surfaces prillérannes et définition d'actions à entreprendre si rien n'est en place	19	0	1	95%
CBS 1.3	2	Communiquer des informations sur le gaspillage alimentaire	20	0	0	100%
CBS 1.3	4	Mettre sur pied une vente de "légumes cabossés" (au marché)	14	1	5	70%
CBS 1.3	5	Sensibiliser les acteur-ice-s de la restauration (par exemple création d'un guide ou une charte restaurateur-ice responsable)	17	0	3	85%

Axe mesure	N° mesure	Intitulé mesure	Vote			
			OUI	NON	ABST.	% OUI
CBS 1.4	NOUVEAU	Sensibilisation à une alimentation durable	20	0	0	100%
CBS 1.4	1	Proposer des cours de cuisine à faible impact environnemental gratuit	19	0	1	95%
CBS 1.4	2	Proposer des plats uniquement à faible impact environnemental pour les événements / apéritifs de la Commune	19	1	0	95%
CBS 1.4	3	Sensibiliser les adultes sur l'impact environnemental de l'alimentation (exemple: articles dans le Pril'hérait sous divers angles)	20	0	0	100%

CBS 2 Promotion d'une économie locale et circulaire

Axe mesure	N° mesure	Intitulé mesure	Vote			
			OUI	NON	ABST.	% OUI
CBS 2.1	INCHANGÉ	Incitation à la réparation, au réemploi des objets	Accepté tacitement			
CBS 2.1	EX	Promotion des commerces de réparation	Accepté tacitement			
CBS 2.1	1	Faire une communication sur l'indice de réparabilité des objets (sensibilisation)	15	0	5	75%
CBS 2.1	2	Organiser des ateliers de réparations gratuits (repair-café)	20	0	0	100%
CBS 2.1	3	Organiser 4x/an une vente de vêtements seconde main / vide dressing / trocs / vide-greniers (espaces gratuits pour les vendeurs)	18	0	2	90%
CBS 2.1	4	Offrir des bons pour la réparation des articles ménagers (ex. bon pour la Bonne Combine)	15	0	5	75%

Axe mesure	N° mesure	Intitulé mesure	Vote			
			OUI	NON	ABST.	% OUI
CBS 2.2	INCHANGÉ	Mutualisation des biens matériels	Accepté tacitement			
CBS 2.2	EX	Développement de plateformes de prêts ou d'échanges de biens matériels courants	Accepté tacitement			
CBS 2.1	1	Développer dans les conciergeries /communs d'immeuble des stocks d'objets partagés (perceuse, marteau, ...)	14	3	3	70%
CBS 2.1	2	Faire plus de communication sur La Manivelle (bibliothèque d'objets) ou application, prêts entre voisin·e·s (Pumpipumpe)	18	0	2	90%
CBS 2.1	3	Mettre en place une plateforme de prêts entre voisin·e·s (via application existante comme Pumpipumpe)	15	0	5	75%
CBS 2.3	INCHANGÉ	Incitation à une approche financière décarbonée	Accepté tacitement			
CBS 2.3	EX	Incitation à une politique de placements décarbonés auprès de la CIP	Accepté tacitement			
CBS 2.3	1	Rédiger une charte éthique pour les placements financiers de la Commune (possibilité de déposer des fonds, emprunter,... via des établissements financiers soucieux de l'env.)	18	0	2	90%

Axe mesure	N° mesure	Intitulé mesure	Vote			
			OUI	NON	ABST.	% OUI
CBS 2.4	NOUVEAU	Encouragement à la consommation et économie locale	20	0	0	100%
CBS 2.4	1	Offrir un kit de bienvenue aux nouveaux·elles habitant·e-s avec des bons pour découvrir les commerces locaux, + présentation des subv. de la commune, ...	20	0	0	100%
CBS 2.4	2	Valoriser les commerces locaux (article dans le journal - portrait d'un commerce, affichage, ...)	20	0	0	100%
CBS 2.4	3	Sensibiliser aux avantages d'une consommation locale (notamment produits frais au marché plutôt qu'en grandes surfaces)	19	0	1	95%
CBS 2.4	4	Proposer des bons pour acheter sur le territoire communal (uniquement dans petits commerces) - Joyeux Noël	14	2	4	70%
CBS 2.4	5	Organiser un GREEN FRIDAY pour mettre en avant les produits locaux / éco-responsables / second hand, ...	12	4	4	60%

CBS 3 Réduction de la production de déchets

Axe mesure	N° mesure	Intitulé mesure	Vote			
			OUI	NON	ABST.	% OUI
CBS 3.1	INCHANGÉ	Amélioration du tri des déchets ménagers pour une meilleure valorisation	Accepté tacitement			
CBS 3.1	EX	Renforcer la présence de la déchèterie mobile sur le territoire	Accepté tacitement			
CBS 3.1	1	Améliorer l'information/sensibilisation sur la localisation des centres de tri et déchetteries mobiles	19	0	1	95%
CBS 3.1	2	Installer des poubelles de tri dans les parcs publics	15	3	2	75%
CBS 3.1	3	Augmenter le nombre d'espaces de tri (PET, alu) au pied des immeubles	15	3	2	75%
CBS 3.1	4	Vérifier l'existence des Eco-points (recyclage déchets) dans les supermarchés et améliorer l'offre si nécessaire	15	0	5	75%

Axe mesure	N° mesure	Intitulé mesure	Vote			
			OUI	NON	ABST.	% OUI
CBS 3.2	INCHANGÉ	Réduction des déchets urbains à la source	Accepté tacitement			
CBS 3.2	EX	Organisation d'atelier "zéro déchets" pour la population	Accepté tacitement			
CBS 3.2	1	Encourager/soutenir l'implantation de commerces en vrac / zéro déchet	17	0	3	85%
CBS 3.2	2	Encourager la vente en vrac aussi dans les grandes enseignes (discussion à mener avec Coop/Migros?)	17	0	3	85%
CBS 3.2	3	Organiser des ateliers et/ou festival DIY / zéro déchet	17	0	3	85%
CBS 3.2	4	Obliger l'utilisation de vaisselle réutilisable lors des manifestations (organisées ou soutenues par la Commune)	20	0	0	100%

Éducation, sport et culture

ESC 1 Éducation et sensibilisation climatiques

Axe mesure	N° mesure	Intitulé mesure	Vote			
			OUI	NON	ABST.	% OUI
ESC 1.1	INCHANGÉ	Sensibilisation de la jeunesse aux défis climatiques	Accepté tacitement			
ESC 1.1	EX	Organisation d'atelier "climat" dans le cadre du programme scolaire prilléran	Accepté tacitement			
ESC 1.1	1	Organiser une assemblée citoyenne pour les enfants à l'école	18	0	2	90%
ESC 1.1	2	Organiser des ateliers Fresque du climat Junior pour chaque classe des écoles de Prilly	20	0	0	100%
ESC 1.1	3	Organiser/favoriser les sorties scolaires dans la nature et les jardins potagers	20	0	0	100%
ESC 1.1	4	Organiser une campagne de sensibilisation contre les déchets sauvages (littering) auprès des jeunes	17	0	3	85%

Axe mesure	N° mesure	Intitulé mesure	Vote			
			OUI	NON	ABST.	% OUI
ESC 1.2	COMPLÉTÉ	Information au grand public et au personnel communal par des cycles de conférences, des ateliers et autres supports d'information	19	0	1	95%
ESC 1.2	EX	Ateliers de sensibilisation à la contribution citoyenne en faveur du climat	Accepté tacitement			
ESC 1.2	1	Organiser plusieurs ateliers pratiques durant l'année pour sensibiliser et aider les citoyen·ne·s à avoir un comportement responsable (écologique)	18	0	2	90%
ESC 1.2	2	Organiser des séances de sensibilisation avec des experts, par quartier, sur la situation climatique et sur la situation de leur quartier (avec incitations pour les commerces locaux)	14	1	5	70%
ESC 1.2	3	Mener une campagne d'affichage dans l'espace public pour renseigner la population sur l'évolution de la situation climatique	18	1	1	90%
ESC 1.2	4	Mettre des panneaux dans les supermarchés pour renseigner sur les fruits et légumes de saison et l'impact climatique de chaque produit	16	0	4	80%
ESC 1.2	5	Créer un "livret" et/ou "pages internet" et/ou "application" pour présenter les solutions durables existantes à Prilly (ou région) par domaine (mobilité, conso, ...)	20	0	0	100%
ESC 1.2	6	Organiser des journées de ramassage des déchets sur la voie publique	18	0	2	90%
ESC 1.2	7	Organiser un festival de la transition / pour le climat sur la Place du Marché, le jour du dépassement de la Terre	14	0	6	70%
ESC 1.2	8	Créer un parcours / une exposition "des sens" en ville (bacs à planter, herbes aromatiques, textures. ...)	13	0	7	65%

Axe mesure	N° mesure	Intitulé mesure	Vote			
			OUI	NON	ABST.	% OUI
ESC 1.2	9	Créer une page fixe "éco" dans le journal Prill'Héraut et sur les réseaux sociaux de la Ville de Prilly pour mettre en avant les lieux de vacances régionaux, bons commerces locaux, astuces écologiques, enjeux climatiques et le suivi de la mise en œuvre du Plan Climat	20	0	0	100%
ESC 1.2	10	Organiser des Fresques du climat pour la population	20	0	0	100%
ESC 1.2	11	Organiser une campagne de sensibilisation contre les déchets sauvages (littering) auprès de la population	19	0	1	95%
ESC 1.3	NOUVEAU	Encouragement des initiatives de transition citoyennes	15	0	5	75%
ESC 1.3	1	Créer une bourse aux projets durables (budget participatif)	15	0	5	75%
ESC 1.3	2	Créer un "passeport à points" du/de la consommateur·ice responsable (livret permettant de consigner les actions réalisées en faveur du climat et donnant accès à une "récompense" selon le nombre d'actions réalisées)	15	0	5	75%
ESC 1.3	3	Création d'un espace "éco-responsable" où l'on trouve des infos, conseils et où l'on peut organiser des événements pour la durabilité	14	1	5	70%

ESC 2 Activités culturelles et sportives décarbonées

Axe mesure	N° mesure	Intitulé mesure	Vote			
			OUI	NON	ABST.	% OUI
ESC 2.1	INCHANGÉ	Promotion des pratiques sportives à faible émission carbone	Accepté tacitement			
ESC 2.1	EX	Développement d'infrastructures sportives extérieures locales	Accepté tacitement			
ESC 2.1	1	Sensibiliser sur les sports à fort impact carbone	12	0	8	60%
ESC 2.1	2	Mettre en place un parcours vita sur le territoire communal	19	1	0	95%
ESC 2.2	INCHANGÉ	Durabilité dans l'organisation d'événements et dans l'offre culturelle	Accepté tacitement			
ESC 2.2	EX	Création d'un guide pour manifestation durable à faible impact carbone	Accepté tacitement			
ESC 2.2	1	Obliger les manifestations organisées à Prilly à être Zéro déchet	18	1	1	90%
ESC 2.2	2	Obliger de mettre en place un concept de mobilité durable, à soumettre à la commune pour toute manifestation organisée sur le territoire	18	0	2	90%

Milieus naturels et biodiversité

NB 1 Augmentation de la part de milieux naturels favorables à la biodiversité

Axe mesure	N° mesure	Intitulé mesure	Vote			
			OUI	NON	ABST.	% OUI
NB 1.1	INCHANGÉ	Développement de la zone forestière	Accepté tacitement			
NB 1.1	EX	Plantation arborée dense sur les parcelles communales non constructibles et sans accessibilité (talus)	Accepté tacitement			
NB 1.2	INCHANGÉ	Création de zones à vocation écologique (dont parcs urbains)	Accepté tacitement			
NB 1.2	EX	Création d'une zone à vocation écologique sous le Viaduc du Galicien	Accepté tacitement			
NB 1.2	1	Créer une zone à vocation écologique derrière le Collège du Centre	18	0	2	90%
NB 1.3	INCHANGÉ	Renaturation/mise en valeur des cours d'eau prillérans	Accepté tacitement			
NB 1.3	EX	Contribution à la renaturation du ruisseau de Broye à la frontière avec Renens, au sud de la route de Cossonay	Accepté tacitement			

NB 2 Préservation des écosystèmes naturels existants

Axe mesure	N° mesure	Intitulé mesure	Vote			
			OUI	NON	ABST.	% OUI
NB 2.1	INCHANGÉ	Gestion horticole et forestière en faveur de la biodiversité	Accepté tacitement			
NB 2.1	EX	Uniformiser l'entretien différencié sur l'ensemble des parcelles communales	Accepté tacitement			
NB 2.1	1	Interdire l'utilisation de tout pesticide dans la gestion des espaces verts et vignes de la Commune	19	0	1	95%
NB 2.1	2	Suivre la Charte des jardins au niveau des espaces verts de la Commune et la promouvoir	19	0	1	95%
NB 2.1	3	S'assurer que les moyens de déneigement (salage des routes) soient non-nocifs pour l'environnement	19	0	1	95%
NB 2.1	4	Laisser les feuilles sur l'herbe pour la biodiversité et utiliser des râteliers/balais au lieu des souffleuses	15	0	5	75%
NB 2.2	INCHANGÉ	Lutter contre les espèces envahissantes	Accepté tacitement			
NB 2.2	EX	Soutien financier à l'éradication des espèces envahissantes listées par le Canton de Vaud	Accepté tacitement			
NB 2.2	1	Interdire la plantation d'espèces envahissantes et obliger l'arrachage	18	0	2	90%

Axe mesure	N° mesure	Intitulé mesure	Vote			
			OUI	NON	ABST.	% OUI
NB 2.3	NOUVEAU	Améliorer la connaissance de la biodiversité du territoire	19	0	1	95%
NB 2.3	1	Créer un répertoire des plantes indigènes adaptées au territoire prilléran et le transmettre aux propriétaires de terrains privés	20	0	0	100%
NB 2.3	2	Mettre en place des activités d'observation et de comptage de la faune locale pour mieux apprendre à cohabiter (soirées/nuit/journée à thème)	15	2	3	75%
NB 2.4	3	Mieux prendre en considération la faune (renards, hérissons, écureuils) dans la gestion de l'éclairage public	16	2	2	80%

NB 3 Développement de corridors écologiques

Axe mesure	N° mesure	Intitulé mesure	Vote			
			OUI	NON	ABST.	% OUI
NB 3.1	INCHANGÉ	Développement de la perméabilité du territoire pour la faune, création de lieux refuges	Accepté tacitement			
NB 3.1	EX	Développer un réseau de nichoirs, d'hôtels à insectes, de murgiers sur les parcelles communales	Accepté tacitement			
NB 3.1	1	Installer de nouvelles ruches dans les espaces publics	18	0	2	90%
NB 3.1	2	Mettre en place des ateliers (notamment pour les enfants) de fabrication de nichoirs/abris/etc. pour la faune	16	1	3	80%
NB 3.1	3	Inscrire dans le PGA des mesures de protection/sauvegarde des écosystèmes pour toutes les nouvelles constructions	18	0	2	90%
NB 3.2	INCHANGÉ	Renforcement des trames verte, orange et bleue (maillage végétal)	Accepté tacitement			
NB 3.2	EX	Développement de bandes herbeuses le long des axes piétons	Accepté tacitement			
NB 3.2	1	Créer des points d'eau adaptés aux couloirs de migration de la faune	18	0	2	90%

Milieus construits

MC 1 Arborisation accélérée du territoire

Axe mesure	N° mesure	Intitulé mesure	Vote			
			OUI	NON	ABST.	% OUI
MC 1.1	MODIFIÉ	Arborisation du domaine public et des surfaces privées communales en priorisant les zones sujettes aux îlots de la chaleur	Accepté tacitement			
MC 1.1	EX	Planification de l'arborisation de tous les axes de transport principaux	Accepté tacitement			
MC 1.1	1	Planter des arbres fruitiers (fruits à disposition des prillérans et/ou des écoles)	16	2	2	80%
MC 1.1	2	Arboriser la place derrière le collège de Prilly Centre / Corminjoz / le terrain derrière la coop / l'espace goudronné vers la patinoire / Préau du grand Pré	16	3	1	80%
MC 1.1	3	Se fournir localement pour les arbres plantés sur la commune et/ou créer une pépinière communale	16	1	3	80%
MC 1.1	5	Planter un arbre sur le territoire pour et avec chaque enfant qui rentre en 1H (opération "un enfant un arbre")	15	5	0	75%
MC 1.1	6	Mettre en place un système de sponsoring ou de crowdfunding pour financer des arbres sur la commune (population et entreprises)	14	1	5	70%
MC 1.1	7	Réaménager les parcs et places de jeux de façon naturelle (sols perméables, arbres, bacs potagers, points d'eau)	18	0	2	90%
MC 1.1	8	Débétonner, arboriser et reverdir les cours de récréation (adaptation aux changements climatiques)	17	1	2	85%

Axe mesure	N° mesure	Intitulé mesure	Vote			
			OUI	NON	ABST.	% OUI
MC 1.2	INCHANGÉ	Développement de l'arborisation sur les parcelles privées	Accepté tacitement			
MC 1.2	EX	Développement de l'arborisation de tous les préaux scolaires	Accepté tacitement			
MC 1.2	1	Modifier le PGA de Prilly en imposant la plantation de deux arbres pour compenser l'abattage d'un arbre	20	0	0	100%

MC 2 Accroissement de la part de surfaces végétalisées

Axe mesure	N° mesure	Intitulé mesure	Vote			
			OUI	NON	ABST.	% OUI
MC 2.1	INCHANGÉ	Adaptation du cadre réglementaire communal régissant les surfaces végétalisées	Accepté tacitement			
MC 2.1	EX	Exiger un indice de verdure exemplaire pour les plans d'affectation en cours sur le territoire	Accepté tacitement			
MC 2.1	1	Inscrire dans le PGA l'obligation de maintenir un indice de verdure (en pleine terre) minimum sur chaque parcelle	19	0	1	95%
MC 2.2	INCHANGÉ	Mesures incitatives en faveur de l'augmentation de l'indice de surface verte	Accepté tacitement			
MC 2.2	EX	Création d'une aide financière en faveur d'une couverture végétale plus importante que les exigences réglementaires	Accepté tacitement			
MC 2.2	1	Mettre en place des séances d'information ou des permanences pour les privés sur la biodiversité et l'aménagement des jardins	15	1	4	75%

MC 3 Renforcement de la présence de l'eau

Axe mesure	N° mesure	Intitulé mesure	Vote			
			OUI	NON	ABST.	% OUI
MC 3.1	INCHANGÉ	Développement de points d'eau sur les parcelles privées et l'espace public	Accepté tacitement			
MC 3.1	EX	Incitation à la création de bassins ou de mares sur les parcelles privées	Accepté tacitement			
MC 3.1	1	Mettre en place des séances d'information ou des permanences pour les privés sur la création de points d'eau	11	1	8	55%
MC 3.1	2	Créer des points d'eau (naturels) sur toutes les places publiques et places de jeux	14	4	2	70%
MC 3.2	INCHANGÉ	Développement de l'irrigation sur le domaine public	Accepté tacitement			
MC 3.2	EX	Développement de systèmes de collecte et de canalisation des eaux de pluie de places publiques vers les zones arborées	Accepté tacitement			
MC 3.3	INCHANGÉ	Renforcer la récupération et la rétention des eaux de ruissellement (ville éponge)	Accepté tacitement			
MC 3.3	EX	Renforcement des contraintes de récupération et de rétention des eaux météoriques dans la mise à jour du Plan général d'évacuation des eaux	Accepté tacitement			
MC 3.3	1	Favoriser les noues plutôt que les bacs de rétention (notamment lors de l'octroi des permis de construire)	14	0	6	70%

MC 4 Bâti et infrastructures résilients

Axe mesure	N° mesure	Intitulé mesure	Vote			
			OUI	NON	ABST.	% OUI
MC 4.1	INCHANGÉ	Adaptation du bâti avec intégration de protection solaire, végétalisation des revêtements à fort albédo	Accepté tacitement			
MC 4.1	EX	Directive municipale régissant la couleur et les matériaux des éléments bâtis	Accepté tacitement			
MC 4.1	1	Réaliser des fresques sur les tronçons de route à 20 et 30 km/h pour limiter l'albédo	18	2	0	90%
MC 4.1	2	Végétaliser tous les toits des bâtiments communaux, là où c'est réalisable	19	0	1	95%
MC 4.1	3	Prescrire une hauteur de substrat minimum pour la réalisation de toitures végétalisées	13	0	7	65%
MC 4.2	INCHANGÉ	Augmentation de la part de surface perméables sur le domaine public et privé	Accepté tacitement			
MC 4.2	EX	Incitation à l'usage de revêtements minéraux perméables pour les surfaces à forte fréquentation	Accepté tacitement			
MC 4.2	1	Dégoudronner les chemins piétons et les places de parc pour les remplacer par des pavés ou graviers, tout en tenant compte des personnes à mobilité réduite	16	2	2	80%
MC 4.2	2	Évaluer la nécessité de regoudronner les surfaces lors de travaux qui nécessitent d'ouvrir une route (stratégie de désimperméabilisation à l'opportunité)	17	1	2	85%

MC 5 Bâti et infrastructures résilients

Axe mesure	N° mesure	Intitulé mesure	Vote			
			OUI	NON	ABST.	% OUI
MC 5.1	INCHANGÉ	Développement d'une trame noire sur le territoire	Accepté tacitement			
MC 5.1	EX	Développement d'un plan lumière intégrant une trame noire	Accepté tacitement			
MC 5.1	1	Réduire l'intensité des lampadaires publics et privés durant la nuit	19	0	1	95%
MC 5.1	2	Créer une trame noire en procédant à une extinction complète de l'éclairage public sur certains secteurs à partir de minuit (en garder un minimum pour garantir la sécurité selon les zones)	14	0	6	70%
MC 5.2	INCHANGÉ	Adaptation des réglementations communales concernant l'éclairage public, privé et commercial	Accepté tacitement			
MC 5.2	EX	Adaptation du règlement communal sur les procédés de réclame	Accepté tacitement			
MC 5.2	1	Interdire les éclairages pour les enseignes lumineuses, magasins, entreprises, etc. au plus tard 30 minutes après la fermeture	16	1	3	80%

Protection de la population

PP 1 Adaptation aux événements climatiques extrêmes

Axe mesure	N° mesure	Intitulé mesure	Vote			
			OUI	NON	ABST.	% OUI
PP 1.1	INCHANGÉ	Protection de la population lors des périodes caniculaires	Accepté tacitement			
PP 1.1	EX	Adaptation du Plan climat communal avec un renforcement du soutien aux personnes à risque	Accepté tacitement			
PP 1.1	1	Envoyer un courrier/courriel tout ménage lors de canicules avec des conseils sur que l'on peut faire pour lutter contre les fortes chaleurs et ce que la ville offre à ses citoyens	16	3	1	80%
PP 1.2	INCHANGÉ	Limitation des risques d'inondation liés à un ruissellement extrême	Accepté tacitement			
PP 1.2	EX	Réalisation d'une étude de dangers sur les aléas de ruissellement	Accepté tacitement			
PP 1.2	1	Créer une carte de danger ruissellement par parcelle et un plan de mesures en fonction de l'étude de dangers sur l'aléas du ruissellement	15	0	5	75%
PP 1.3	INCHANGÉ	Limitation de la consommation d'eau en vue des épisodes de sécheresse	Accepté tacitement			
PP 1.3	EX	Diffusion de recommandations d'usage parcimonieux de l'eau en période de sécheresse	Accepté tacitement			
PP 1.3	1	Interdire l'utilisation superflue de l'eau en période de sécheresse (laver voiture, arroser gazon, remplir piscine, etc.)	19	0	1	95%

PP 2 Lutte contre les espèces nuisibles

Axe mesure	N° mesure	Intitulé mesure	Vote			
			OUI	NON	ABST.	% OUI
PP 2.1	INCHANGÉ	Lutte contre les espèces nuisibles	Accepté tacitement			
PP 2.1	EX	Développement d'un monitoring des espèces nuisibles	Accepté tacitement			

Mesures transversales

Axe mesure	N° mesure	Intitulé mesure	Vote			
			OUI	NON	ABST.	% OUI
Mesures transversales identifiées par l'Assemblée citoyenne pour le climat						
TRANS	1	Évaluer les possibilités de financement du Plan climat notamment via une adaptation de l'imposition et/ou taxes	18	1	1	90%
TRANS	2	Garantir les ressources humaines nécessaires à la mise en œuvre du Plan climat	18	1	1	90%
TRANS	3	Mettre en place un système de suivi de la mise en œuvre du Plan climat et en informer la population	19	1	0	95%

MESURES PHARES

À l'issue du vote sur l'ensemble des mesures proposées par l'Assemblée citoyenne, les participant·e·s ont été invité·e·s à mettre en avant une dizaine de mesures phares, soit celles leurs paraissant être les plus importantes à mettre en œuvre rapidement.

En partant des retours individuels des membres de l'Assemblée citoyenne, les 10 mesures suivantes sont considérées comme des mesures phares.

Axe mesure	N° mesure	Mesure
MOB 1.1	1	Généraliser le 30 km/h sur le territoire prilléran (de jour et de nuit)
EB 2.1	3	Obliger la pose de panneaux solaires sur les bâtiments existants/nouvelles constructions à hauteur de 50% de la surface exploitable, à installer d'ici 2030 (subvention relative pour le solde)
MOB 1.1	2	Créer des pistes cyclables sécurisées continues sur les axes nord-sud et est-ouest, notamment sur la Route de Neuchâtel
MOB 1.3	1	Mettre en place un "centre du vélo" - Organisation de cours/ateliers de réparation/entretien de vélo gratuit - Bourse d'échange vélo et matériel vélo - Vélos cargo en location - Vélos électriques en location à l'année pour les habitant·e·s - Création d'un poste de personne ressource pour le vélo
EB 2.1	4	Contraindre au remplacement des chauffages fossiles par des énergies renouvelables (lors du remplacement de chaudière ou rénovation importante et au plus tard d'ici 2035)
EB 1.3	3	Mettre en place une taxe énergétique pour les bâtiments en fonction de leur bilan énergétique (CECB)
EB 1.3	7	Introduire dans le règlement des constructions l'obligation d'un label écologique et/ou une consommation d'énergie maximale pour les nouvelles constructions et les rénovations
MC 1.1	2	Arboriser la place derrière le collège de Prilly Centre / Corminjoz / le terrain derrière la coop / l'espace goudronné vers la patinoire / Préau du grand Pré
MC 5.2	1	Interdire les éclairages pour les enseignes lumineuses, magasins, entreprises, etc. au plus tard 30 minutes après la fermeture
PP 1.3	1	Interdire l'utilisation superflue de l'eau en période de sécheresse (laver voiture, arroser gazon, remplir piscine, etc.)

Synthèse des votes et conclusions

Cette section fait état de la synthèse des votes et présente les conclusions principales.

Synthèse des votes sur les propositions d'actions du Conseil citoyen

L'Assemblée citoyenne a voté sur un total de 188 propositions de mesures, parmi lesquelles 175 ont été acceptées à la majorité (plus de 10 voix sur 20) lors du vote final et donc consignées dans le présent rapport. Les membres de l'Assemblée citoyenne ont également proposé 5 nouveaux axes de mesures, ainsi qu'une nouvelle thématique (Mesures transversales).

THÉMATIQUES	PROPOSITIONS DES MESURES	TAUX D'ACCEPTATION GÉNÉRAL EN %
Mobilité (MOB)	50	78%
Énergie et bâtiments (EB)	28	92%
Consommation, biens et services (CBS)	35	83%
Éducation, sport et culture (ESC)	22	80%
Milieus naturels et biodiversité (NB)	13	85%
Milieus construits (MC)	21	77%
Protection de la population (PP)	3	83%
Mesures transversales (TRANS)	3	92%
TOTAL	175	83.75%

Ce tableau permet de mettre en évidence que les thématiques pour lesquelles l'Assemblée citoyenne a proposé le plus de mesures sont Mobilité (50), Consommation, biens et services (35) et Énergie et bâtiment (28). Le taux d'acceptation des mesures en pourcent est élevé pour l'ensemble des thématiques (83.75%), mais un peu moins bon pour les thématiques Milieux construits (77%) et Mobilité (78%), tandis qu'il est très élevé pour les Mesures transversales (92%) et pour la thématique Énergie et bâtiments (92%).

Le taux d'acceptation moyen pour les 10 mesures phares est quant à lui de 93%.



Identification de propositions de mesures pour le Plan climat

L'Assemblée citoyenne pour le climat de Prilly

est une initiative de la Ville de Prilly



Organisation de l'Assemblée citoyenne

Facilitation des échanges

Mise en forme du rapport

**BIO
ÉCO**

conseil et stratégie

www.bio-eco.ch

Organisation du tirage au sort



www.demoscan.ch